



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/11/2024

2024-11-05

L'an deux mille vingt quatre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. CARTERON Philippe, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. THINARD Franck

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 08

Absents : 06

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Procuration(s) :

Mme LECLOUX Aurélie, M. Pierre DUBOST

Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

Etai(ent) excusé(s) :

M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine, M. DUBOST Pierre

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme PONCET Valérie

Date de convocation
28/10/2024

TARIF EMPLACEMENT MARCHÉ

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la création du marché communal bimensuel, il avait été notifié dans la délibération n° 2024-04-08 du 10/04/2024 que l'utilisation du domaine public par les commerçants non sédentaires, dans le cadre du marché, est gratuite et qu'il **n'était pas instauré de droit de place**.

Monsieur le Maire ajoute qu'il avait été décidé que cette tarification sera revue chaque année par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas instaurer de droit de place pour l'année 2025 et de maintenir la gratuité.

Ont signé au registre tous les membres présents.

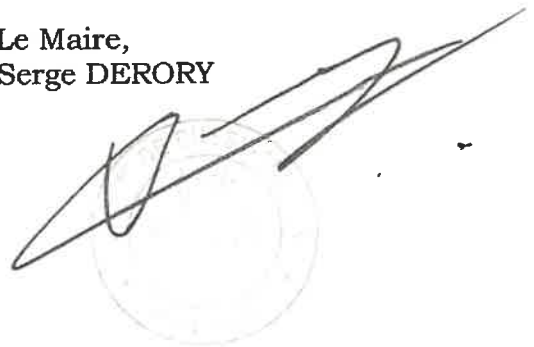
Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy Albieux,
le 05 Novembre 2024

La Secrétaire de Séance
Valérie PONCET



Le Maire,
Serge DERORY



Affichage fait le..... 15 NOV. 2024 numériquement